

Questions orales

L'ADMINISTRATION

LE CONTRAT OERLIKON—LES DÉCLARATIONS FAITES À LA
TÉLÉVISION

L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury): Monsieur le Président, c'est au vice-premier ministre que je m'adresse. Jusqu'à aujourd'hui, M. Jean Bazin, qui est pressenti pour devenir sénateur, a déclaré par écrit qu'il n'avait pas été directement impliqué dans le dossier Oerlikon avant le 1^{er} août 1986. Or, comme en fait foi le hansard du 20 janvier à la page 2449, le premier ministre, en réponse à une question, a déclaré ce qui suit:

... M. Bazin est un avocat de Montréal qui représente ses clients. Je ne sais pas qui sont ces clients, mais je puis lui dire que cette personne n'est pas un lobbyiste...

Le vice-premier ministre pourrait-il confirmer la véracité des déclarations entendues à l'émission *This Week in Parliament* et portant qu'à l'occasion du congrès de mars 1986 du parti conservateur, MM. Bazin et Nantel, qui représentaient Oerlikon, avaient déjà commencé à adresser des instances au ministre associé de la Défense, insistant pour que le gouvernement adjuge ce contrat à Oerlikon, et que ces deux lobbyistes ont renouvelé leur tentative lors des cérémonies d'inauguration d'Expo 86 en mai 1986. Si ce n'est pas du lobbying, j'y perds mon latin.

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, je ne suis pas sûr des termes exacts que le ministre de la Consommation et des Corporations a utilisés pour décrire la situation, mais je crois savoir que cette question a été soulevée à l'occasion d'une visite à ces deux occasions et qu'elle n'a certainement pas fait l'objet d'une discussion officielle.

ON DEMANDE DE RETARDER L'ASSERMENTATION DE M. BAZIN
COMME SÉNATEUR

L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury): Monsieur le Président, le vice-premier ministre ne pourrait-il pas reconnaître que c'est une forme de lobbying? C'est pourtant la définition qu'en a donnée récemment le comité de la Chambre des communes qui a étudié cette question. Pourrait-il demander au candidat sénateur d'attendre pour prêter son serment d'office que la GRC ait enquêté sur le problème plus vaste qui nous préoccupe, soit la mesure dans laquelle le trafic d'influence n'avantage que la coterie des amis du premier ministre?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Sans être avocat, monsieur le Président, je sais que les avocats interviennent au nom de leurs clients à de très nombreuses occasions. Si le député n'en sait rien, peut-être pourrait-il en discuter avec son chef.

* * *

LES ARMES NUCLÉAIRES

LES ESSAIS DU MISSILE DE CROISIÈRE NOUVELLE GÉNÉRATION

Mme Pauline Jewett (New Westminster—Coquitlam): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. J'ai appris grâce à *Ploughshares Project*

qui s'est prévalu du droit d'accès à l'informations qu'il existe une note de service interne du ministère de la Défense sur des projets d'essais du missile de croisière nouvelle génération au Canada. Comme le ministre le sait, en autorisant les essais du missile de croisière nouvelle génération utilisant la technologie de la «furtivité radar», le Canada augmenterait beaucoup sa participation à l'escalade de la course aux armes nucléaires. Le Pentagone a-t-il demandé au Canada d'essayer les missiles de croisière nouvelle génération et si oui, quand l'a-t-il fait et qu'a répondu le Canada?

L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, le Canada n'a reçu aucune demande d'essais des missiles de croisière nouvelle génération.

LA POSITION DU MINISTRE

Mme Pauline Jewett (New Westminster—Coquitlam): Monsieur le Président, nous avons appris grâce au droit d'accès à l'information que le 21 avril 1986 le ministre de la Défense nationale a reçu une note d'information portant le numéro 50. Elle s'intitulait «Projet d'essais captifs du missile de croisière nouvelle génération AGM-129». Le ministre veut-il dire qu'il n'est pas au courant de cette demande en vue de tester le missile équipé de la technologie de la «furtivité radar»? Ou bien essaie-t-il, comme les libéraux, de tenir la Chambre des communes dans l'ignorance de ces questions?

● (1425)

L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Défense nationale): Non, monsieur le Président, j'ai dit la vérité. Comme je l'ai expliqué à la députée, le gouvernement canadien n'a reçu aucune demande d'essais du missile «nouvelle génération».

Mme Jewett: Le ministre veut dire qu'il ignore ce qui se passe dans son propre ministère. C'est bien cela, il n'est pas au courant.

L'ARTICLE DU WASHINGTON POST

Mme Pauline Jewett (New Westminster—Coquitlam): Le ministre est-il au courant, lit-il même le *Washington Post*...

Des voix: Oh, oh!

Mme Jewett: Si le ministre lisait...

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: La députée est priée de poser une question.

Mme Jewett: Si le ministre lit le *Washington Post* ou *Aviation Week*, il s'apercevra qu'on travaille à la mise au point du missile de croisière nouvelle génération doté d'une technologie «furtivité radar», que Caspar Weinberger espère bien le voir déployer cette année, et qu'on a demandé au Canada de le tester dans le cadre de l'entente sur les missiles de croisière. Quand le ministre va-t-il avoir la franchise de reconnaître à la Chambre des communes du Canada que c'est effectivement le cas?